



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 06 AVRIL 2024 à 10h00

PROCES VERBAL

La SCIC AS Energies Collectives a tenu une assemblée générale ordinaire le 06 avril 2024, salle de la Manutention 05200 Embrun.

Conformément aux statuts de la SCIC-AS la convocation a été adressée au moins quinze jours au préalable, soit le 22 mars 2024, par courrier électronique ou postal en fonction des desiderata individuels préalablement consignés.

La convocation incluait l'ordre du jour de l'assemblée générale, et en pièces annexes : les comptes 2023, l'appel à candidatures au Conseil d'administration, le pouvoir en cas d'absence.

Selon la liste d'émargement tenue à l'entrée de la salle de réunion, les administrateurs Julien LABERGERIE et Jacques VALLET, font le constat suivant :

Sont PRESENTS : 40 sociétaires

ADRET, ALPGEOTEK, BETH Maela, BETH Matthieu, BETH Thomas, BLANCHET M, BOUVIER, BRUNEL, CABANAL, CLEMENT, DAERDEN, DESCAMPS, DOU, ECO2SCOP, FARENEAU GOURNET, GASDON, HELLER, HOUDOUIN, JUHEN, LABERGERIE, Mairie d'EMBRUN, MEDEVAND, MEYRAND, MOREAU, MOURGLIA, NORBERT JM, NORBERT MF, PAIN, PERLIMPINPAINS, PICARD S, RAGOUCY, ROCHE, SAUTEREAU, SCI LES 3 PETITS COCHONS, STALLA, SYME 05, TRESSALET, VALLET J, VIOSSAT, WEGNER.

Sont REPRESENTES : 31 sociétaires

ARHIE, BARBIER, BLANC E, BLAY, BLOCIER J, BLONDEAU, BOISLEVE Y, BONETTI C, BONETTI J, BONETTI M, CHARREL, COUTURE, DERSU, DETRIE, GIMBERT, GRECHEZ, JACQUES I, JUNIQUE, KUENTZ R, LAMY, LEFRANCOIS, LELONG, Mairie de PUY SANIERES, Mairie de REALLON, MEJEAN, MIQUEROL, PAVY, PICARD D, PRUVOT, SERGENT, VALLET M.

NOMBRE SOCIETAIRES INSCRITS : 240 QUORUM : 48

NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 71

L'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h00 en donnant lecture de l'**ordre du jour** :

- Présentation et approbation du rapport d'activités 2023
- Présentation et approbation des comptes 2023
- Ratification de l'affectation des excédents nets de gestion proposée par le Conseil d'administration
- Projets pour 2024
- Renouvellement du Conseil d'administration

Conformément aux statuts en vigueur, il nomme 2 scrutateurs -Jacky Houdouin et Francine DAR-DENNE - et 1 secrétaire -Tiphenn Sautereau-.

1. BILAN D'ACTIVITÉS 2023

Le rapport d'activités retrace l'activité de la coopérative sur l'année 2023.

Le Président en fait la présentation en s'appuyant sur le diaporama projeté en séance et joint en annexe.

Il met en exergue les actions en lien avec :

*la sobriété (présentation par Jacques VALLET et Julien LABERGERIE, administrateurs) :

- **Diapo 4** : Action de conseil en économies d'énergie animée bénévolement par un sociétaire (Daniel Fauré) ayant bénéficié à 15 demandeurs avant son ajournement par le CA (mise en retrait souhaitée par Daniel Fauré confronté à l'automne à une situation personnelle éprouvante).
- **Diapos 5-6** : Journée "Climat, sobriété et citoyenneté" du 30 septembre. Une action sélectionnée suite à l'appel à projets du PNE pour ses 50 ans et soutenu financièrement par la CCSP, Territoires d'énergie, Energie Partagée, Biocoop La Graine de Lin, Alpes Offset et Ram05 avec diverses animations (tenue de stand, table ronde, et spectacle théâtral)
- **Diapo 7** : Opération d'achats groupés proposée aux sociétaires pour l'acquisition d'équipements de qualité et peu onéreux, favorisant l'économie d'eau et d'énergie.

*la production (présentation par Martial BOUVIER et Gilles WEGNER, administrateurs) :

Diapos 8....15 :

- Mise en service de l'installation en toiture du bâtiment d'accueil du camping du Petit Liou
- un rapport de production montrant une production inférieure à celle de 2022
- une vente d'électricité désormais à 90% à ENERCOOP
- un zoom sur l'autoconsommation collective et la mise en place d'un groupe de travail dédié

*la communication (présentation par Lauriane BRUNEL, administratrice) : **diapo 16**

- une communication au fil des évènements
- la décision de mettre en place un groupe de travail dédié pour une meilleure prise en charge

*la vie coopérative (présentation par le Président) : **diapos 17 et 18**

- CA constitué de 9 administrateurs bénévoles
- Emergence de 9 Groupes de Travail (GT) : pédagogie, maintenance, Autoconsommation collective, Communication, Exploitation, ombrières, structuration, salarié, nouvelles toitures.

- Une participation toujours active au réseau national des coopératives (webinaires Energie partagée et Enercoop) et participation à la foire Bio.

Cette présentation ne suscite aucune question ni observation . Le Président le soumet au vote.

Approuvez vous le bilan d'activités 2023 ?

OUI : 71

NON : 0

ABSTENTION : 0

- **Résolution 1 : L'Assemblée générale ordinaire d'Energies Collectives approuve le bilan d'activités 2023 à l'unanimité des présents et représentés.**

2. BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par Tiphenn Sautereau et Jacques Vallet, administrateurs.

Diapos 21, 22 : synthèse des comptes établis par le Cabinet BDO et joints à la convocation.

- Au compte de résultat : Produits = 29 313€ / Charges = 25 511€ / Résultat net : 4 727 euros
- Au bilan : Passif /Actif = 314 071€
- Le capital social est de 127 500 € détenu par 240 sociétaires
- La trésorerie est actuellement de 86 069€.

Echange avec l'assemblée sur la comptabilisation et valorisation du bénévolat : le président explique que cela n'est pas possible dans le cadre de nos statuts de SCIC (seule une association peut valoriser les heures de bénévolat).

Diapo 23 : proposition d'affectation des excédents nets de gestion

Le résultat net de l'exercice 2023 est de 4 727 €.

Le Conseil d'administration propose de mettre en réserves impartageables ce qui est obligatoire par la loi et les statuts d'EC, et de mettre en « report à nouveau » les bénéfices restants. En effet, le montant de ces derniers est cette année encore inférieur à l'annuité d'amortissement des subventions ; il ne peut donc être distribué .

En 2023 : Mise en réserve imposée : 709,09€
 mise en réserve statutaire : 2009,09€
 report à nouveau : 2009,09€

En cumulé au terme de l'exercice 2023 :
 réserve légale : 4 120,92€
 réserve statutaire : 11 675,91€
 réserve réglementées : 117,80€ Autres : 392,15€
 report à nouveau : 11 283,73€

L'exposé de l'exercice 2023 étant effectué et débattu, le Président soumet aux sociétaires les décisions suivantes :

2- **Approuvez vous le bilan financier 2023 ?** OUI : 71
NON : 0
ABSTENTION: 0

Résolution 2: L'Assemblée générale ordinaire d'Energies Collectives approuve à l'unanimité le bilan financier 2023

3- **Ratifiez-vous l'affectation des excédents nets de gestion** proposés par le Conseil d'administration ? OUI : 71
NON 0
ABSTENTION: 0

Résolution 3: L'Assemblée générale ordinaire d'Energies Collectives ratifie à l'unanimité l'affectation des excédents nets proposés soit :

- Mise en réserve légale (impartageable) : 709,09€
- Mise en réserve statutaire SCIC (impartageable) : 2009,09€
- Mise en report à nouveau (disponible et partageable) : 2009,09€

3. PROJETS D'ENERGIES COLLECTIVES POUR 2024

Le Président dresse la perspective d'Energies collectives pour 2024 : **diapos 25 à 29**

Concernant les Groupes de travail :

- **GT Pédagogie** : en sommeil pour cette année
- **GT Communication, mutualisé avec le GT Structuration** : fonctionnement en équipe de 4, rédaction d'actualités sur notre site et de publication sur FB, l'envoi régulier des NL, suivi de la boîte mail. Concernant la structuration, un archivage des différents documents va être mis en place (cloud pour les simples documents Word et clé USB pour stockage des photos)
- **GT Exploitation** : travail à prolonger dans l'utilisation de l'outil EPICES
- **GT nouvelles toitures** : plusieurs toitures en cours d'études
- **GT Maintenance** : en lien avec le GT exploitation=> maintenance les installations en bonne état de fonctionnement pour qu'elles tiennent et que la production soit optimisée.
- **GT Ombrières** : recensement de parkings intéressants en cours / loi de 2023 avec l'obligation pour les parkings de grande superficie de monter des ombrières
- **GT salarié** : prolongement du travail de collaboration avec la SEVE et Energuil pour des salariés partagés. Chacune des structures disposerait d'un salarié sur un axe précis : développer le turbinage d'eau potable, l'ACC et la sobriété. Un projet de financement est envisagé dans le cadre du programme européen LEADER.

- **GT ACC** : un double objectif :
 - o mettre en place en 2024 la première expérimentation d'autoconsommation collective à partir des installations photovoltaïques éligibles (toitures du Pt Liou et St Apollinaire)
 - o définir la démarche et la stratégie d'Energies collectives dans le développement de l'autoconsommation collective, une voie d'élargissement possible du champ d'intervention de la coopérative

Jean-Claude DOU et Chantal EYMEOUD interviennent sur la question de l'ACC. Territoires d'Energies 05 s'implique dans l'ACC et vient de signer un contrat avec le pays du Buech. C EYMEOUD précise avoir discuté avec les Maires de la CCSP pour développer l'ACC non pas uniquement sur quelques communes de la CCSP mais sur l'ensemble des communes de la CCSP. Jacques VALLET souligne que l'intérêt de l'ACC est de pouvoir fédérer, sous l'égide d'une Personne Morale Organisatrice, producteurs et consommateurs d'électricité photovoltaïque dans le but d'optimiser l'exploitation de cette source d'énergie renouvelable en circuit court local .

Jacky HOUDOIN intervient pour expliquer l'importance de l'approche citoyenne dans cette mise en œuvre. Jacky HOUDOIN suggère que Territoire Energie mette éventuellement à disposition des prestations au service d'EC pour aider au financement de l'expérimentation.

Thomas BETH insiste en conclusion sur l'importance pour les sociétaires de rejoindre les GT et de participer à l'activité de la coopérative.

Concernant la finance et la gestion :

- Optimisation de la gestion : fermeture du compte Caisse d'Epargne
- Travail sur la facilitation de la gestion comptable en cours
- Continuité dans le fonctionnement : charges très limitées, bénéfices optimisés mais peu importants
- se préparer à l'Arrivée d'un ou d'une salarié.e

4. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Diapos 30-31

Laurianne BRUNEL témoigne de son expérience en tant qu'administratrice depuis 1 an.

Jacky HOUDOIN témoigne de ses 9 ans passés à Energie Collective en tant qu'administrateur et informe l'assemblée qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat .

Conformément aux statuts en vigueur (article 19) le Conseil d'administration peut compter de 6 à 15 membres dont la durée de mandat est de 2 ans renouvelable.

7 administrateurs sont en fin de mandat aujourd'hui et sollicitent leur renouvellement : Thomas BETH, Jacques BLONDEAU, Martial BOUVIER, Julien LABERGERIE, Tiphenn SAUTEREAU, Jacques VALLET et Gilles WEGNER.

Une administratrice élue en 2021 a démissionné en début d'année 2024 par manque de disponibilité : Anne BOUCHON.

Le Président appelle les nouvelles candidatures. Deux candidats se déclarent spontanément : Marine JUHEN et Pascal RAGOUCY.

Comme le stipulent les statuts, deux candidats potentiels sont tirés au sort parmi les présents : Michèle STALA et Mathieu BETH. Mathieu BETH accepte d'être candidat au Conseil d'administration , Michèle STALA décline.

Le Président soumet au vote à bulletin secret les noms des 10 candidats en demandant aux présents et représentés de mentionner sur le bulletin les noms des candidats choisis ou la mention « liste complète », ainsi que le nombre de pouvoirs dont le votant dispose.

Scrutateurs : Jacky HOUDOIN et Francine DAERDEN

Exprimés : 69

Ont obtenu : Liste complète : 69, pas de bulletin blanc ou nul

Résolution 4 : lors de l'Assemblée générale ordinaire d'Energies Collectives du 06 avril 2024 ont été élus au Conseil d'administration, à l'unanimité : Thomas BETH, Mathieu BETH, Jacques BLONDEAU, Martial BOUVIER, Marine JUHEN, Julien LABERGERIE, Pascal RAGOUCY, Tiphenn SAUTEREAU, Jacques VALLET et Gilles WEGNER.

5. Le schéma directeur Horizons 2050

Diapo 32 : Sujet introduit par Julien LABERGERIE, administrateur et présenté par Chantal EMEYOD, Présidente de la Communauté de communes de Serre Ponçon

Il s'agit d'un projet de planification énergétique du territoire programmé sur un an par la communauté de communes de Serre Ponçon, laquelle affiche la volonté de concertation et de co-construction. Le Conseil d'administration d'Energies Collectives s'est impliqué dans la relecture et la correction du diagnostic qui conditionne les étapes suivantes, en particulier sur l'attention à donner à la sobriété énergétique. Les sociétaires ont été sensibilisés sur le dispositif dans sa globalité et sur l'engagement citoyen qu'il appelle à chaque étape. Julien témoigne de l'attention et la réactivité dont a fait preuve la chargée de mission aux sollicitations et remarques qu'il a portées pour Energies Collectives.

La présidente de la CCSP Chantal EYMEOD fait une présentation générale du projet et des différentes étapes d'horizon 2050 en insistant sur les phases initiales de sensibilisation (soirées théâtre et Energie mix). Elle souligne les difficultés que la collectivité rencontre pour concerter le plus largement possible. Elle rappelle qu'elle s'est entourée d'un bureau d'étude spécialisé dans la décarbonation pour mener à bien le projet et remercie très chaleureusement le Conseil d'administration pour son soutien et ses contributions à Horizon 2050.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale ordinaire à 12h07 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président

Thomas BETH